



FICHE PAYS

ANGLETERRE

Accéder au site pour
organiser votre voyage
www.readytogo.fr

Pays : Royaume-Uni
Capitale : Londres
Langues : Anglais(e)
Population : 55 012 456 hab. (2014)
Densité : 422 hab./km²
Superficie : 130 395 km²
Monnaie : Livre sterling
Fuseau horaire : UTC +0 (été +1)
Domaine internet : .uk
Indicatif téléphonique : +44

SYSTÈME DE **SANTÉ**

- Dans les NHS, les patients ne peuvent pas dépasser un temps de consultation de 10 minutes. La visite médicale se fait pour un seul problème de santé. Par ailleurs, il n'est possible de consulter un médecin spécialiste qu'après une première recommandation par un médecin généraliste (GP : General Practitioner).
- Les hôpitaux sont dotés de chambres communes, regroupant plusieurs patients.
- Les touristes désirant se rendre à l'hôpital pour un soin non urgent peuvent visiter les NHS Walk-in Centre, sans rendez-vous. En cas d'urgence, il est possible de faire appel aux services A&E (Accident and Emergency).
- Souscrire une assurance privée est indispensable pour être remboursée à 100% sur les frais de soins chez un médecin privé.
- Il est important de demander sa CEAM quelques semaines avant la date de voyage en Angleterre.

VACCINS

Rougeole

Maladie épidémique qui a fait des ravages en Angleterre. Pour mieux se prémunir, pensez au vaccin ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole).

Hépatite B

Il est recommandé de se faire vacciner contre la maladie avant de se rendre en Angleterre. Toute personne peut bénéficier du vaccin, à partir de l'âge de deux ans.

DTPolio

Vaccin contre les trois principales maladies, soit la Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite. Si votre dernier vaccin date de plus de 10 ans, n'oubliez pas de vous faire vacciner avant de voyager en Angleterre.

La méningite à méningocoque C

MALADIES

La Salmonella Enteritidis

Transmise via des infections alimentaires causées par des bactéries. Faites attention à ce que vous consommez. Quelques produits de l'industrie agroalimentaire ne sont pas soumis à des tests rigoureux et risquent d'être à l'origine d'infections.

La méningite à méningocoque C

L'une des maladies les plus répandues en Angleterre. Durant les dernières années, des vaccinations de masse ont été lancées pour réduire les infections résultant de la maladie.

La rougeole

L'une des maladies auxquelles les autorités en Angleterre font face. En 2013, une campagne de vaccination d'un million de jeunes a été initiée.

SOINS	Consultation chez un médecin dans le secteur privé	Consultation chez un dentiste du NHS
TARIFS	Entre 40 à 60 £	<p>Formule 1 : 18£ (Consultation, diagnostic, conseils, détartrage, soin d'une fissure.) Soit 24,90€</p> <p>Formule 2 : 49£ (Formule 1 + les plombages, arracher des dents, etc.) Soit 67,80€</p> <p>Formule 3 : 214£ (Formule 1 + Formule 2 + couronnes dentiers ou bridges) Soit 296€</p>

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME PUBLIC

Le système de santé publique en Angleterre soit le National Health Service (NHS) permet de bénéficier de soins gratuits, aussi bien ceux de longue durée, de médecine générale ou encore des traitements d'urgence.

Pourtant, il présente quelques inconvénients, dont :

- Les files d'attente très longues, il faut compter plusieurs mois avant de pouvoir consulter un spécialiste.
- Le choix limité, chaque patient doit choisir un médecin traitant agréé NHS installé à proximité de son lieu de résidence.

(Ceux-ci travaillent dans des cabinets appelés surgeries ou health centers.)

- Difficulté d'obtention d'un rendez-vous dans de brefs délais.
- La qualité des soins n'est pas toujours au rendez-vous.

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME PRIVÉ

Comme c'est le cas en France, le système de santé privé n'est pas accessible à tout le monde.

Les tarifs sont très élevés. Quant au remboursement des frais, il n'est possible que via les assurances privées.

EN CAS D'URGENCE

En cas de conditions médicales compliquées, d'un accident ou de toute autre urgence, contactez l'un des numéros d'urgence :

999 ou **112**

Aucune différence entre les deux appels. Vous pouvez déterminer par la suite le service désiré : ambulance, police ou pompiers.

CONSEILS WORLD PASS

Dans le cas d'un court séjour à l'étranger, il est indispensable de vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Celle-ci doit être demandée auprès de votre centre de sécurité sociale au moins 15 jours avant la date de départ.

La CEAM permet de profiter des mêmes soins de santé qu'une personne affiliée à une caisse d'assurance maladie publique en Angleterre.

Le remboursement se fait, sur la base des taux de remboursements applicables en France. Pour un remboursement intégral et aux frais réels, pensez à la formule d'assurance adaptable « World Pass ».

DÉCOUVRIR PLUS SUR CETTE DESTINATION

www.readytogo.fr/voyage-etudiant-angleterre

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez !



www.readytogo.fr